

LOIRE ATLANTIQUE **les** nouvelles

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 580 - 8 avril 1993 - Prix 2,50 F

SOMMAIRE

| | | | |
|------------------------------------|---|---------------------------------|---|
| • SOUSCRIPTION | 2 | • NAVALE : SALAIRES EMPLOI | 5 |
| • PÊCHE | 3 | | |
| • BALLADUR POMPE | | • HOMMAGE A PIERRE GAUDIN | 7 |
| • MANUFRACTURE : TOUS INNOCENTS | 4 | | |

RASSEMBLER POUR SE DEFENDRE ET AGIR

A peine installé, le Gouvernement BALLADUR annonce de nouvelles hausses des taxes, sur les carburants, le tabac, les alcools, la TVA. Les prévisions concernant l'emploi envisagent 350 000 chômeurs de plus de la mi-1994 - privatisation à la chaîne, abaissement du « coût du travail », « libération » de la Banque de France de ses amarres avec la Nation. Mot d'ordre de précarisation générale, mise en place de calendriers pour préparer la casse de la protection sociale et des retraites, etc...

La politique libérale, applaudie par GARNIER et GUI-CHARD, s'avance. On sait ce qu'elle donnera. Tout cela finement enrobé dans le miel prudent du discours, car cette droite n'ignore pas que de telles perspectives n'ont pas l'approbation d'une majorité de Français.

La permanence et la fermeté dont ont toujours fait preuve les Communistes face à la droite constituent un point d'appui solide pour engager le combat face à son programme.

C'est au nom de ce combat que nous avons été conduits à dénoncer et à combattre les graves concessions qui lui ont été faites par les gouvernements socialistes qui se sont succédés depuis 1984.

C'est aujourd'hui au nom de ce combat que nous appelons celles et ceux qui se reconnaissent dans les forces de gauche et de progrès à se rassembler pour faire face à cette droite dans tous les domaines, pour se défendre, se faire respecter et faire avancer des réponses concrètes, notamment pour l'emploi, la justice sociale, l'école et la formation, le logement, l'environnement.

L'aspiration à prendre ses affaires en main, à intervenir, à faire du neuf, quel qu'il ait été la façon dont elle s'est exprimée dans le vote est une réalité qui traduit un début de mouvement en profondeur.

Les communistes par la mise en oeuvre de leur pratique politique, ont beaucoup contribué à faire naître et s'exprimer ce mouvement.

Ces premiers résultats sont un appel à investir davantage le terrain, à élargir les rapports avec ceux qui nous entourent, non pas pour délivrer des solutions toutes faites, mais pour écouter, proposer, animer les rassemblements nécessaires, pour trouver et imposer ensemble les réponses aux problèmes posés.

Les initiatives prises pour fêter les résultats avec les électeurs et électrices, prouvent, par les adhésions qui y sont réalisées, le climat que nous pouvons nourrir de réelles ambitions pour l'avenir. Les progrès de notre influence constituent une réelle bouffée d'oxygène pour toutes celles et ceux qui aspirent à faire du neuf à gauche, bien au-delà de nos électeurs du 21 mars.

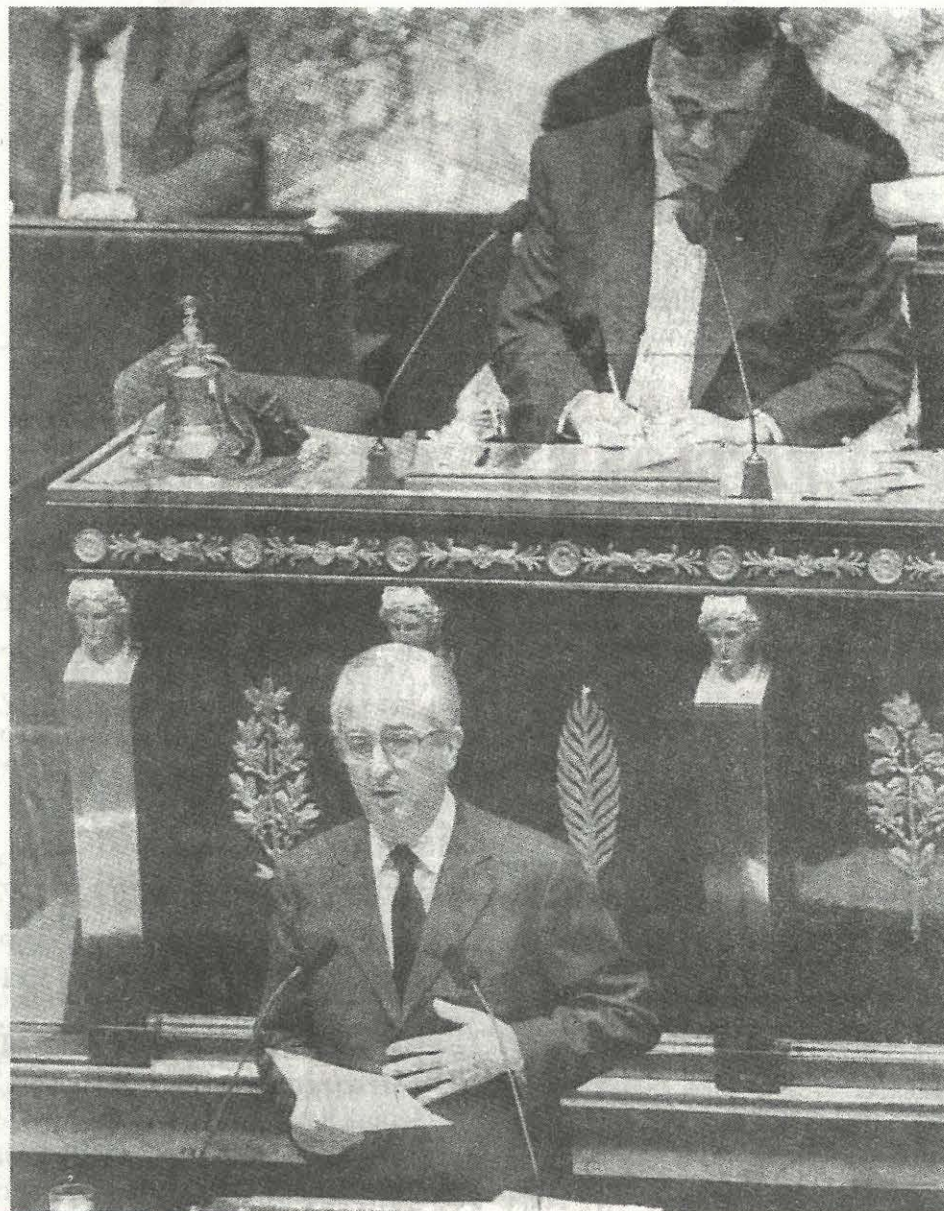
Dans ces conditions la préparation de la Fête de l'Humanité à Saint-Nazaire les 29 et 30 mai prend une dimension nouvelle. Avec celles et ceux qui ont porté leurs suffrages sur nos candidats, celles et ceux qui tourment un regard nouveau vers nous. Ce sont plusieurs dizaines de milliers d'hommes, de femmes, de jeunes qui sont aujourd'hui attentifs à ce que disent et font chaque adhérent et adhérente de notre Parti.

C'est à tous ces gens que nous allons nous adresser, en organisant dans chacune de nos cellules leur visite avec la vignette bon de soutien, pour les inviter à participer au premier grand rassemblement, après les législatives, pour exiger plus de justice, de solidarité, de démocratie dans notre Pays.

En leur proposant de prendre toute leur place dans la construction d'une dynamique nouvelle des forces de gauche et de progrès.

Jean-René TEILLANT
Secrétaire Fédéral
à l'Organisation

BALLADUR ANNONCE EN DOUCEUR DES SACRIFICES DOULOUREUX



Le chef de l'Etat s'avance à pas feutrés face au mécontentement qui s'est exprimé aux élections législatives. Il parle de concertations. Mais c'est aussitôt pour annoncer des sacrifices pour les salariés et des cadeaux au patronat. Alain Bocquet, Président du groupe communiste déclare : « C'est sur les masses d'argent spéculatif qu'il faut prélever les ressources pour investir dans le travail ».

**POUR FINANCER LA CAMPAGNE ÉLECTORALE
DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**



Aidez le PCF

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je verse

à l'ordre de Gilles BONTEMPS - CCP 4400-47 W - NANTES
41, rue des Olivettes - 44000 NANTES

**SOUSCRIPTION
ELECTIONS LEGISLATIVES**

Comptes arrêtés au 31 mars 1993

SECTION DE NANTES

Dons des cellules

Cellule CASANOVA : 1 800 F.

Versements sur listes

M. et Mme Adrien GODEAU, vétéran 200 F ; anonyme 200 F, M. et Mme Jean BORE, vétéran 200 F ; Daniel KERLOCH 100 F ; Lucien MORIN, vétéran 100 F ; Cellule Guy MOQUET anonyme 100 F ; J. JANTZEN 100 F ; Cellule SEMARD : Didier LEON, CF 200 F ; C. BLOUET 50 F ; Cellule CASANOVA : J.M. OLIVA 100 F, G. et M. LELOUP 200 F ; Cellule PERI-AUFFRET : Paul BARAZER 200 F ; Cellule TENINE : dons 165 F ; Cellule FOUGEARD : Serge TAMONI 150 F ; Cellule JEGOLEGOFF : anonyme 100 F. Cellule ROSSI : Bernard CHIRON 20 F, Stéphane LEQUIPE 20 F, Françoise FELIOT 30 F, Patrick ROUSSEL 20 F, J.F. SEGUIN 20 F, Marcel BURNEL 20 F, Guy CAILLON 20 F, Yves BOISROBERT 20 F, Pascale JACQUEMIN 10 F, Laurent SALAUN 25 F, Philippe PAILLOT 20 F, Bernard CORNET 10 F, Gérard TETAR 20 F, J.P. VASQUEZ 10 F, Pierre RIOU C.S. 100 F, Christian LUCAS 20 F, Philippe GIQUEL 20 F, Paul CHAILLOUX 10 F, Jean-Pierre LUCAS, 10 F, Didier LEGALL 10 F, Daniel CADIOT 20 F, J.C. HENAFF 10 F, Thierry HARDY 10 F, Noël 20 F, Yves LE GAC 20 F ; Cellule CHAUVIN : Michel MOREAU, élu

250 F ; Théophile VINCENT 50 F, Joseph MONTFORT 10 F, Christian et Anita MORANDEAU 100 F, M. LANDAIS-GUERANT 100 F, Raymond LEGARS 100 F, Raymond GOYAULT 100 F, Paulette GOYAULT 100 F, Jeanne GAUDICHON 100 F, Ginette et Charles NEVEU 50 F, Rolande et Roger PRU-NEAU 50 F, Jack LEMANCEAU 100 F, Gérard SERGE 30 F, Robert VRIELINCK 100 F, Alain TRUET 50 F, Elise MOREAU 100 F, Christophe SOPHRO- NIOU 100 F, M. KERLOCH 50 F.

SECTION DE SAINT NAZAIRE

Versements sur listes : Anonyme 200 F, Gérard RASTEL C.F. 443,65 F.

SECTION DE LA BASSE LOIRE

Versements sur listes : anonyme 1 000 F.

SECTION REZE/SUD LOIRE

Versements sur listes : Josette LE DELEZY, élue : 500 F

SECTION DE SAINT-SEBASTIEN

Versements sur listes : VERTOU : loto des cellules 1 190 F, Yves PENEAU 200 F, dons campagne 281 F.

SECTION DE

SAINT-HERBLAIN/GESVRES

Dons des cellules : Cellule VIAUD : 1 500 F ; C.D.H. Cellule VIAUD : 450 F ; C.D.H. COMMUNE DE PARIS : 153,50 F.

**29 et 30 MAI
FETE FEDERALE
DU PCF**

**PARC PAYSAGER
DE ST NAZAIRE
RETENEZ CES DEUX DATES**

**GRAND BAL DES CDH
DE L'HUMANITE ET DE L'HUMANITE DIMANCHE**

ORGANISE PAR LES SECTIONS DU PCF
DE L'AGGLOMERATION DE NANTES

VENDREDI 30 AVRIL

A PARTIR DE 20 H
SALLE MUNICIPALE - PLACE DU MARCHÉ
SAINTE-LUCE

AVEC

L'ORCHESTRE « PYRAMIDE »

BUVETTE - SANDWICHES - TABLES - PARKING

Bon de soutien 20 F - donnant droit à
l'entrée gratuite au bal et à un tirage
surprise pour les participants

**DECLARATION DES
CHEMINOTS COMMUNISTES NANTAIS**

Les cheminots communistes soutiennent l'action des travailleurs de l'entreprise CLARKE Service, en lutte pour empêcher les licenciements et condamnent leur direction qui utilise la violence pour faire passer la loi du profit.

La direction de la S.N.C.F. porte également la responsabilité de cette situation dans le sens qu'elle révisé à la baisse, chaque année, le montant du contrat pour le service du nettoyage.

Sa politique de toujours plus de rentabilité, au moindre coût, la conduit à confier le service de nettoyage à une entreprise qui, pour le même objectif, supprime des effectifs, baisse les salaires, flexibilise l'emploi.

C'est la porte ouvert à plus de précarité !

D'autres choix sont possible

Les cheminots communistes disent non au chantage. La charge de travail existe pour maintenir tous les emplois afin de donner aux usagers la qualité qu'ils peuvent attendre d'un service public.

CHATEAUBRIANT APRES LE A.B.R.F., LA VAGUE DE LICENCIEMENTS CONTINUE

Encore une vague de licenciements à Châteaubriant, après une centaine aux ABRF, ce sont 98 à HUARD, 21 à la FOCAS, 50 chez BRIDEL, 18 chez MARY annoncés en une semaine ce qui va alourdir le chiffre à plus de 187.

Cette plaie du chômage qui s'étend de jour en jour, semant le malheur dans des centaines de foyers de Châteaubriant, est révoltante.

Elle n'est pas fatale. Elle est le résultat d'une politique au service du capital, subordonnée à « l'argent roi ». Elle doit être combattue par tous les moyens.

Une nouvelle croissance est nécessaire. Elle est possible.

Un renversement des options actuelles s'impose pour favoriser la progression de l'emploi et du travail salarié efficace, non seulement comme but mais comme moyen d'une croissance soutenue.

C'est bien en mettant le SMIC à 7500 F et en réduisant le temps de travail en allant vers les 35 heures.

Il faut avoir le courage de dire non à ces licenciements qui sont la cause première du chômage à Châteaubriant comme dans le reste du pays.

UN APPEL DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

« Et si vous invitiez un enfant cet été ».

Pour les familles victimes de la pauvreté, de la précarité, l'accès aux vacances, à la culture, aux loisirs est difficile. Ce sont pourtant des domaines nécessaires à la réinsertion, à la vie.

En 1992, grâce aux dons individuels ou de collectivités, nous avons offert :

- 480 départs en Centres de vacances,
- 229 enfants ont été reçus en accueil familial,

- 263 enfants ont bénéficié d'une journée à la mer,

- 259 ont été accueillis par des familles.

En 1993, nous souhaitons poursuivre notre aide en direction des enfants, mais également porter nos efforts pour les vacances des jeunes et de familles entières.

Votre participation peut aider à atteindre notre objectif.

Prendre contact avec le Secours Populaire Français, 13 rue du Maréchal-Joffre à Nantes 44000. Tél. 40.74.48.41.

ELECTIONS DU CE A LA BISCUITERIE NANTAISE SUCCES DE LA CGT

Au moment où la direction veut licencier, la CGT obtient 54,29 % des voix dans le 1^{er} collège au détriment de la CFDT qui perd 8 %.

Dans le second collège, avec 25,89 % des suffrages la CGT obtient pour la 1^{re} fois un siège de délégué.

Pour la CGT : « Ces résultats sont à mettre au crédit de l'action engagée par le syndicat dès l'annonce du plan des cent licenciements. Mais c'est aussi un désaveu infligé aux organisations qui préchent la fatalité, le partage du travail, le temps partiel... toutes mesures allant dans le sens de la préservation des

profits au détriment de l'emploi plein et stable, du pouvoir d'achat des salariés ».

NON A LA HAUSSE DES LOYERS

A Saint-Nazaire, à l'appel de la Confédération Nationale du Logement, une manifestation des locataires de la Bouletterie et de la Chesnaie s'est déroulée devant l'Office Public d'HLM et s'est rendue ensuite à la sous-Préfecture.

Tout en exprimant leur accord avec les réhabilitations envisagées dans ces quartiers, les manifestants ont dit « non à l'augmentation des loyers qui doit être imposée à cette occasion.

Depuis 1984 les loyers ont augmentés de 117 %, les charges locatives de 178 % alors que l'indice de la construction - c'est-à-dire les loyers du privé - a augmenté, lui, de 26,95 %.

La CNL est allée voir le sous-Préfet pour protester contre le désengagement financier de l'Etat vis-à-vis du logement social.

LA PECHE - LES RAISONS DE LA CRISE

La crise a des racines profondes et lointaines. Avant l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal, les dirigeants de la CEE avaient défini deux grandes orientations :

1. L'Europe serait approvisionnée en poisson par les pays extérieurs à la communauté et par l'armada de pêche espagnole ;
2. La transformation se ferait dans les pays d'Europe du Nord, essentiellement en Allemagne et au Danemark.

Ces objectifs sont aujourd'hui presque atteints grâce à l'entrée de l'Espagne dans

le marché commun et à l'Acte unique qui permet, depuis le 1^{er} janvier 1993, la libre circulation des capitaux et des marchandises à l'intérieur de la Communauté. En fait, les frontières extérieures de la CEE sont devenues de véritables passoires pour le plus grand profit des industriels de la transformation et des grandes surfaces de distribution. Lors du référendum sur le traité de Maastricht, les partisans du « oui » prétendaient qu'il allait permettre aux producteurs de mieux se défendre contre les importations en provenance des pays tiers. On voit aujourd'hui ce qu'il en est.

La pêche française cassée

Il y a une dizaine d'années, la consommation de poisson en France était d'environ un million de tonnes et était pratiquement couverte par la flotte de pêche française. En dix ans, la consommation a augmenté de 263.100 tonnes pour atteindre 1.327.400 tonnes en 1990. Face à cette demande accrue, la production française n'était que de 805.426 tonnes. Cette année là, les importations atteignaient 867.000 tonnes et avaient progressé de 641.600 tonnes en dix ans. Nous importions alors du poisson de presque tous les pays maritimes de la Communauté Européenne, de Norvège, du Maroc et du Sénégal.

Les partisans de l'Europe bleue, comme ils l'appellent si joliment, mettent en avant nos possibilités d'exportation. Mais celles-ci sont ridicules comparées aux importations. Nos exportations se sont élevées à 350.000 tonnes en 1990, presque trois fois moins que les importations. Cette année là, le déficit de notre balance commerciale en produits de la mer atteignait 10,2 milliards de francs et avait progressé de 13 % par rapport à l'année précédente.

Depuis 1990, la situation s'est encore aggravée avec les importations en provenance des Etats-Unis et de Russie. L'importante flotte de pêche soviétique pêchait pour nourrir la population. Aujourd'hui, la flotte russe pêche autant, mais c'est pour faire des devises en bradant sa production.

Les résultats d'une telle politique sont dramatiques au plan matériel et humain. Entre 1980 et 1990, la flotte de pêche française a diminué de 2.436 navi-

res et perdu 3.560 marins, 17 conserveries ont fermé leurs portes ainsi que de nombreux chantiers navals.

C'est là le résultat des orientations européennes qui ont programmé une réduction de 40 % des activités de toute la filière pêche de 1991 à 1996. En France l'un des instruments de cette casse a été le plan Mellick, du nom du ministre de la Mer qui l'a mis en place en 1991. Il s'est traduit par la mise hors service de 973 navires de pêche, dont certains ont été brûlés sur les grèves, la suppression de 4.000 emplois dans la filière dont 1.397 postes de marins pêcheurs. Le troisième plan d'orientation pluriannuelle (POB) prévoit d'autres disparitions de navires et de marins en vue d'atteindre l'objectif fixé à Bruxelles.

Pour tenter de justifier leur politique de casse les autorités européennes et françaises prétextent la nécessité de protéger les ressources halieutiques. C'est sans doute un problème réel, mais les marins pêcheurs

français ne sont pas responsables. Ce sont les flottes étrangères qui ratissent les fonds, comme par exemple les « pêches minotières » pratiquées par le Danemark et la Norvège, qui consistent à prendre des poissons de toutes tailles et espèces pour en faire de la farine pour l'alimentation animale. On connaît aussi les ravages causés par la flotte de pêche japonaise.

Développer les pêches maritimes

L'atout national que constituent les pêches maritimes peut et doit être développé. Pour cela il faut empêcher la remise en cause des droits de pêche historiques de la France, obtenir de la Communauté européenne une meilleure répartition des prises pour notre pays, renouveler et moderniser notre flotte grâce à des aides nationales au lieu de consacrer des fonds à la détruire comme cela a été fait avec le plan Mellick qui a coûté 18 milliards de centimes au budget de l'Etat.

CEE

LES PÊCHEURS S'ORGANISENT

Le Comité de survie des pêcheurs bigoudens a, au cours d'une visite d'une semaine outre-Manche, rencontré les pêcheurs d'Ecosse, d'Irlande et d'Angleterre. Lors de ces rencontres, il a constaté que « les problèmes des uns et des autres sont les mêmes et qu'il faut donc s'unir, et non pas s'affronter localement, comme cela risque de se passer dans les îles Anglo-Normandes ». Premier résultat de ces entrevues : la volonté commune d'obtenir d'urgence l'appli-

cation du principe de la préférence communautaire pour le poisson frais. Pêcheurs français et britanniques ont également décidé de mettre au point un relevé de revendications communes qui sera adressé aux ministres des Douze de la Pêche, ainsi qu'à la Commission européenne. Les pêcheurs français vont aussi rencontrer, dans les prochains jours, leurs collègues espagnols et portugais pour tenter de créer un collectif européen des comités de survie.

BALLADUR POMPE DEJA SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Ça n'a pas traîné. A peine installé aux commandes, le gouvernement Balladur pompe les portefeuilles des consommateurs en augmentant le prix des carburants. Et ce n'est qu'un début : M. Alphandéry, ministre de l'Economie, annonce de nouvelles ponctions grâce aux impôts indirects. Ceux qui font payer au même tarif le chômeur et le millionnaire. Ceux qui, de tous

les impôts, sont les plus inégalitaires. Jeudi 8 M. Balladur parlait de ne pas s'en prendre aux plus démunis. Vendredi 9 on commence à mesurer ce que vaut son discours au poids de ses actes. Et, quand il assure que cet argent va permettre de contenir la dégradation de la situation, on peut avoir les plus grands doutes.

FRIC ET HUMANISME

Selon une enquête menée par le Crédit national, les grands groupes industriels français se portent bien.

Soixante-six poids lourds passés au scanner montrent que leurs profits, en 1992, échappent à la crise. Ceux-ci sont « honorables », pour reprendre la conclusion des « Echos », selon qui ils font même mieux que lors du précédent ralentissement de l'économie en 1983-1985, il faut croire que l'honorabilité de nos PDG ne fait pas bon ménage avec l'humanisme et avec l'efficacité sociale puisque les soixante-six ont, dans le même temps, supprimé des emplois et qu'ils s'apprentent encore cette année à jeter à la rue 36.800 salariés.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE »
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, M. PRODEAU
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITE : Tél. 40.48.56.36
RÉDACTION : Tél. 40.89.72.28
TÉLÉCOPIE : 40.48.65.78

Imprimerie Marcel Delhommeau et Cie
85 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - B.P. 406
85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

MANUFRANCE - TOUS INNOCENTS



Le procès en appel des dix-sept s'est achevé à Lyon. Le jugement de la cour sera rendu le 2 juin prochain. La réalité des faits impose la relaxe.

En trois jours d'audience à la cour d'appel de Lyon, rien n'a permis d'entrevoir ne serait-ce qu'un début de preuve de culpabilité pour un seul des dix-sept salariés, lourdement condamnés par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne dans l'affaire Manufrance. Qu'il s'agisse de ceux, anciens dirigeants ou cadres de la SCOPD, qui sont accusés d'abus de biens sociaux, ou des militants et dirigeants syndicalistes, accusés de vol ou de recel de divers matériels, dont un stock d'armes de chasse et de pièces détachées. Le dossier est à ce point vide de preuves que rien ne justifie même qu'on leur ait fait un procès.

De l'ensemble des débats pointilleux qui se sont déroulés dans la sérénité et la dignité, des réponses que les prévenus ont apporté à la cour, du réquisitoire de l'avocat général, des témoignages entendus, comme celui de l'Eglise catholique de France, des plaidoiries de la défense et même de celle de la partie civile, il ressort que le seul crime qu'on puisse imputer aux dix-sept de Manufrance est d'avoir tenté de préserver l'entreprise du naufrage dans lequel l'avait conduite ses

anciens dirigeants, en assurant sa pérennité et celle de ses emplois. Or ce « crime », rappelait M. Borker, la loi vient de l'intégrer en faisant obligation à tout employeur voulant licencier, de prévoir des reclassements.

C'est M^e Ugo Iannucci, bâtonnier de Lyon, qui avait ouvert les plaidoiries de la défense. D'emblée, il soulignait, comme le firent la plupart des autres avocats, l'intérêt du réquisitoire de l'avocat général au regard des décisions du tribunal de Saint-Etienne, déclarant notamment : « C'est grâce à des gens comme vous que nous ne doutons pas de la justice ». Puis il a situé cette affaire au niveau qui est le sien, soulignant : « Je vois comme un symbole le fait que l'un des procès les plus importants pour le mouvement syndical de notre époque se déroule en ce lieu de justice, dans cette ville de Lyon qui posa avec fracas la question sociale au début du XIX^e siècle ». Il parla encore de « l'émotion suscitée par les peines, mais aussi par les motivations surprenantes et inadmissibles du jugement » de Saint-Etienne, « qui nous ramène à l'époque de Zola et du bon juge Magnaud ». Cette motivation, dit-il à la cour, explique « la présence de dizaines de milliers de travailleurs autour de ce palais, le jour de l'ouverture de ce procès. Ils ont tenu à attirer votre attention sur l'importance de la décision que vous allez prendre ».

Sans perdre de vue cet enjeu

essentiel, l'ensemble des avocats de la défense sont ensuite passé à l'examen des faits, aboutissant tous à la demande de relaxe des inculpés. Tour à tour, M^e Dreyfus, Valeanu, Borker, Boiron et le bâtonnier du Granrut ont écarté tout soupçon d'abus de biens sociaux que l'on a fait peser sur les dirigeants et

LUTTER POUR L'EMPLOI N'EST PAS UN DELIT

Plus de 60 000 personnes, dont près d'un millier du département de Loire-Atlantique se sont retrouvés, en foule, à Lyon le 31 mars dernier pour exiger la relaxe des syndicalistes, travailleurs de la manufrance d'armes condamnés à 36 années de prison.

C'est à 14 heures précises qu'a débuté le 31 mars au palais de justice de Lyon, le procès en appel des 17 syndicalistes de Manufrance, l'ancienne Manufacture d'armes et de cycle de Saint-Etienne. Ces hommes furent condamnés en juillet 1992 pour avoir refusé la casse de leur entreprise. Verdict : au total 36 années de prison (dont 13 fermes) et 3,6 milliards de centimes d'amendes.

Le monde du travail ne s'y est pas trompé. Le 31 mars, il s'est rendu en foule pour marquer sa probation, Louis Viannet s'est adressé à une véritable marée humaine, née de l'apport des 16 trains spéciaux et de 600 autocars.

les gestionnaires de la SCOPD, montrant qu'ils n'ont recherché aucun intérêt matériel personnel, qu'il n'y a ni mauvaise foi de leur part ni éléments délictueux intentionnels. Trois conditions qui caractérisent l'abus de bien social. De la même manière, sur l'affaire de vol et de recel reprochés à plusieurs militants ou responsables de la CGT, M^e Weyl et M^e Jacob ont montré qu'aucun fait répréhensible ne peut leur être personnellement imputé.

C'est le 2 juin prochain que la cour d'appel de Lyon rendra son arrêt. La réalité des faits impose la relaxe des dix-sept « Manu ». Parce qu'ils n'ont jamais failli. Et afin que la décision de la cour interdise que le jugement rendu à Saint-Etienne puisse être brandi à l'encontre de ceux qui pensent que d'autres solutions sont possibles en France que celles de la casse et du déclin industriel. Il en va du devenir des libertés syndicales. Du devenir de la liberté.



Une partie de la délégation des cheminots nantais.

APRES LA COMMANDE DES PAQUEBOTS AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE LE SYNDICAT CGT DE L'ENTREPRISE ANALYSE LA SITUATION ET PROPOSE

Chacun a pu souligner l'importance de la commande qui vient d'être enregistrée par les Chantiers de l'Atlantique.

- Pour les chantiers, pour toute une région, pour le pays lui-même : 20 millions d'heures de travail dont 10 millions pour les chantiers et 10 millions en amont et en aval sous-traitants, fournisseurs.

- Des retombées importantes dans le commerce, le tertiaire, etc...

- 6 milliards de francs à l'exportation.

Une période capitale

Le plan de charge à la production si les 3 navires sont concrétisés se décompose ainsi :

| | |
|--------------------------------|---|
| 5 méthaniers livrables: | 1 ^{er} juin 94, 2 déc. 94, 3 juin 95, 4 juin 96, 5 juin 97 |
| 3 paquebots livrables: | 1 ^{er} avril 95 2 mars 96 3 mars - option (mars 97) |

Il convient d'y ajouter le paquebot Windward et la dernière frégate pour la Marine Nationale. Les deux très avancés en production.

Total plan de charge = 20 millions d'heures de travail environ.

Plan de charge plein à la production jusqu'en 1996.
Dernières livraisons : 1997.

S'ouvre donc une période capitale à utiliser intelligemment pour s'attaquer aux grands dossiers socio-économiques:

- Avec du recul
- Avec du temps
- Avec sérénité
- Avec sérieux

On a 3 ou 4 années devant nous pour cela. Une priorité : bien les utiliser.

Pyramide des âges

| | |
|----------------------|----------------------------------|
| Effectifs | Tranche moins 35 ans |
| 1985 = 5.000 | 1985 = 24,7 % |
| 1992 = 4.400 | 1992 = 7,4 % |
| Moyenne d'âge | Tranche de plus de 50 ans |
| 1985 = 40,6 | 1985 = 18,17 % |
| 1992 = 43,3 | 1992 = 20,5 % |

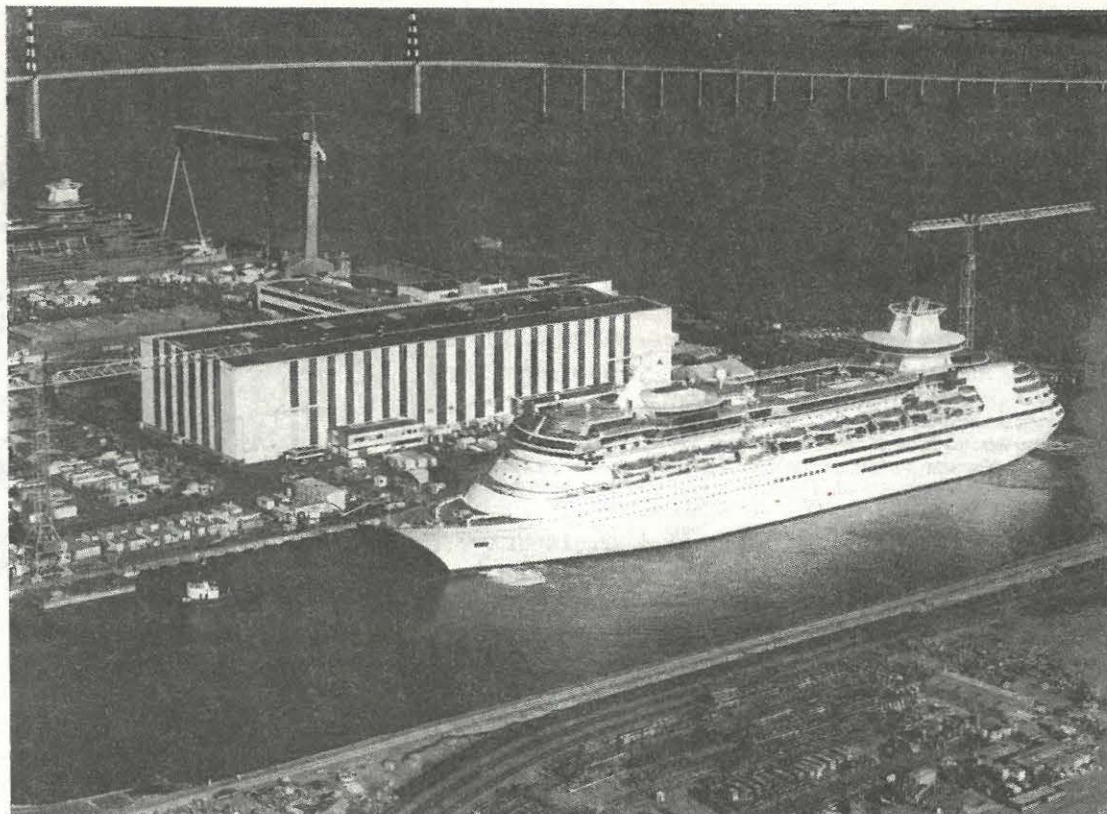
La pyramide se déplace avec une structure dangereuse vers l'âge de la retraite.

Un bloc énorme suivi d'un trou, un vide angoissant.

Ce vide, c'est celui des moins de 35 ans.

C'est ce vide qu'il faut impérativement combler.

Aujourd'hui, c'est le moment ou jamais. On a du temps pour cela.



La C.G.T. propose un plan à 5 ans

Embauches 260 x 5 = 1.300
Prétraitements 150 x 5 = 750

Ce plan réalisé amènerait une augmentation des effectifs de 550 personnes. On peut dire 500, compte-tenu des départs naturels.

Bases de ce plan:

- Etude des heures supplémentaires
- Moyenne personnel en régie
- Bilan expert comptable.

Heures supplémentaires : Moyenne 1,58 sur 12 mois soit l'équivalent de 60 emplois.

Personnel en régie : Moyenne annuelle sur 5 ans : 486.

D'autre part, l'étude du bilan démontre deux choses:

- 1 - Une utilisation correcte des capacités de production.
- 2 - De bons résultats : valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, cash flow.

Nécessité : une activité à hauteur de 8 millions d'heures de travail annuel.

8 millions, ça correspond à l'emploi de 5.000 personnes

Il y a donc concordance des chiffres pour soutenir un plan aboutissant à 5 000 emplois aux chantiers de l'Atlantique.

Salaires

Les chantiers restent une entreprise de bas salaires, comparés aux grandes entreprises du pays et à qualification égale.

Avec la SNIAS, il y a 10 à 15 % d'écart. A la suite du conflit de 1989, une amélioration est apparue, mais elle s'estompe.

| Années | 1990 | 1991 | 1992 |
|----------------|-------|------|------|
| Aug. générales | 2,5 | 2,8 | 2,8 |
| Mesure compl. | 140 F | 70 F | 30 F |

Le retard n'est donc pas près d'être comblé ! d'autant que les cotisations diverses ne cessent d'augmenter.

En 10 ans, elles sont passées de 16,29 % à 23,58 %.

EN 3 ans, pendant la période des accords salariaux, elles sont passées de 20,37 % à 23,58 %.

Nous proposons donc:

- Une indexation réelle des salaires basée sur un indice négocié.
- Une véritable garantie du pouvoir d'achat des salaires avec une clause de sauvegarde.
- Une progression du pouvoir d'achat permettant un réel rattrapage du retard accumulé.

Nous voulons donc mettre en débat la hauteur du rattrapage à revendiquer lors des prochaines négociations qui s'ouvrent en avril 93.

Diversifier

Le plan de charge est assuré uniquement par des navires dits sophistiqués : paquebots, méthaniers.

Or, il faut savoir que ce créneau ne représente que 10 % du marché mondial.

Ex : autres types de navires : pétroliers 45 %, vraquiers 23 %.

La spécialisation, c'est le fil du rasoir

Dans la dernière période, nous avons laissé des commandes pour polariser sur les R.C.C.L. On les a en forfait. Mais de l'aveu même de la Direction, on a eu chaud. S'ils étaient allés en Finlande, c'était la catastrophe !

Il est donc extrêmement important de diversifier:

- Pétroliers écologiques, porte-conteneur, etc...

De plus, cette diversification permettrait de mieux harmoniser la production, augmenter et développer l'emploi de façon encore plus conséquente.

Enfin, la spécialisation et les effets de série posent un problème de distorsion entre la charge de travail bureaux d'étude et de la production.

Cette situation dangereuse à terme peut être résolue par la diversification.

PRIX A CUEILLIR*

IL FAUT LE SAVOIR!

BREVILLE

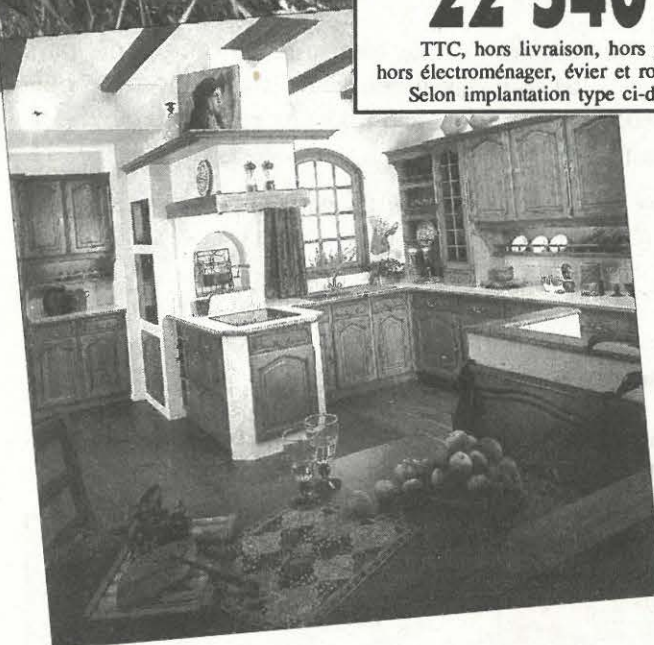
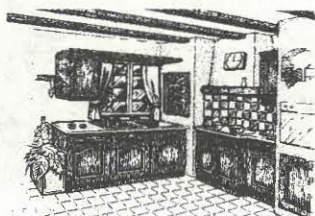
Corps de meuble en panneau de particules 19 mm, surfacé mélaminé, coloris décor imitation chêne doré, chêne naturel ou chêne moyen, suivant coloris façade. Portes et faces avant de tiroirs en chêne massif, teinté chêne doré, chêne moyen, ou chêne naturel au choix. Portes montées sur caisson par fiche à lacet fonctionnelle. Finition des garnitures et fiche à lacet imitation vieux bronze ou oxydée au choix.

1 élément bas H. 82 cm, prof. 57 cm, larg. 50 cm. PRIX : 1 716 F
1 élément bas avec tiroir H. 82 cm, prof. 57 cm, larg. 50 cm. PRIX : 1 877 F
1 élément bas sous évier H. 82 cm, prof. 57 cm, larg. 100 cm. PRIX : 2 688 F
1 élément bas sous cuisson H. 82 cm, prof. 57 cm, larg. 90 cm. PRIX : 2 720 F
2 éléments hauts H. 70 cm, prof. 37 cm, larg. 50 cm. PRIX : 2 x 1 903 F
1 élément haut vitré H. 70 cm, prof. 37 cm, larg. 40 cm. PRIX : 1 903 F
1 hotte brute à crépir avec poutre en chêne massif. PRIX : 2 101 F
1 porte pour intégrer un réfrigérateur H. 99,2 cm, larg. 60 cm. PRIX : 1 674 F
1 tablette coloris façade prof. 35 cm, larg. 100 cm. PRIX : 409 F
Corniches rustique en ramin massif longueur 360 cm. PRIX : 1 133 F
Caches-lumière en ramin massif longueur 360 cm. PRIX : 1 001 F
Socles panneau particules mélaminées imitation chêne longueur 280 cm, H. 10 cm. PRIX : 642 F
Plans de travail stratifiés postformés, épaisseur 4 cm, prof. 60 cm, longueur 290 cm. PRIX : 1 940 F
PRIX TOTAL : 22 540 F



22 540^F

TTC, hors livraison, hors pose,
hors électroménager, évier et robinetterie.
Selon implantation type ci-dessous



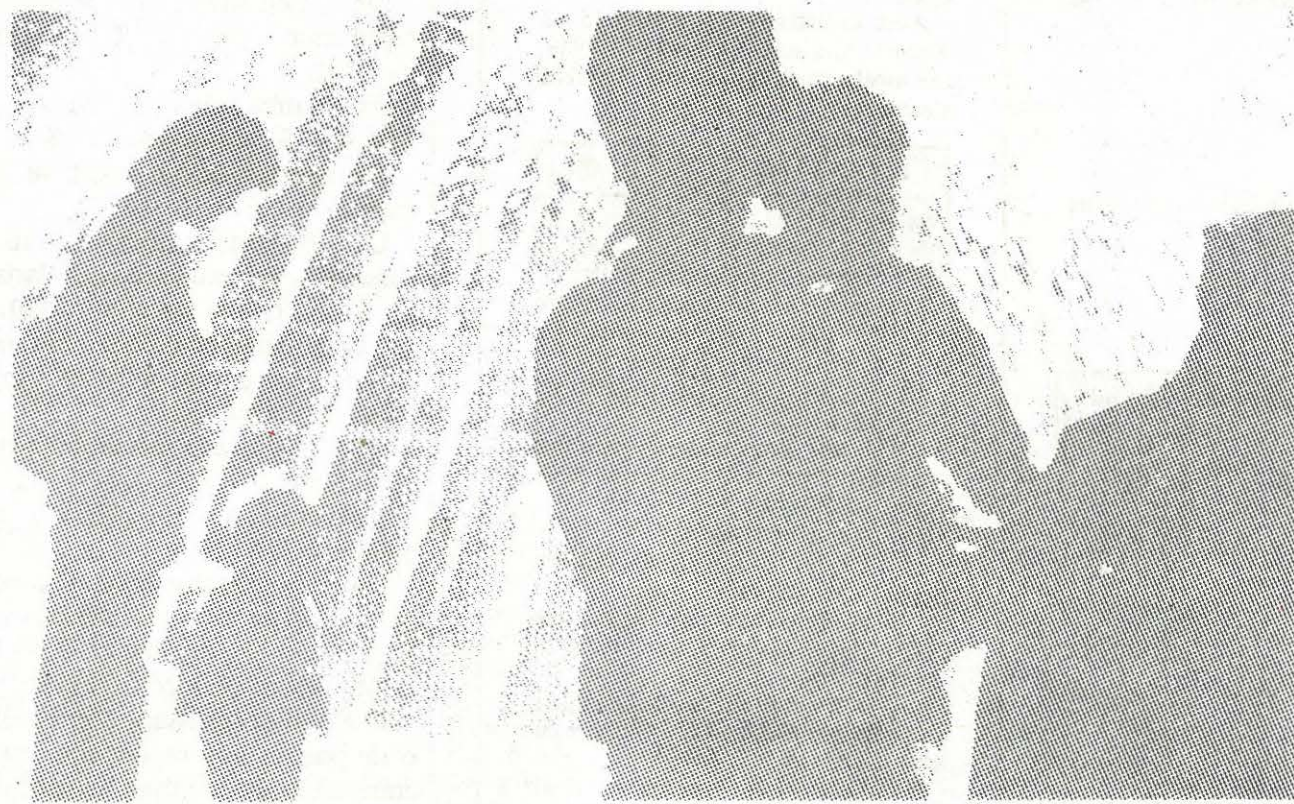
CUISINES SCHMIDT

ALAIN GRÉGOIRE

48, Bd Victor-Hugo, St-Nazaire - Tél. 40.66.33.64

– Parce que la vie collective suscite

sans cesse des besoins nouveaux.



 groupe gifco

DES RÉPONSES

POUR LES

COLLECTIVITÉS

PIERRE GAUDIN N'EST PLUS

Douleur dans le monde du travail, et chez ceux épris de justice, de paix et de liberté.

Une cérémonie empreinte d'émotion et de dignité s'est déroulée à la Bourse du Travail, le 8 avril. Des délégations, de la CGT, d'associations d'anciens résistants, de la Fédération de Loire-Atlantique du PCF, se sont succédé pour veiller sur le corps de notre regretté camarade.

Pierre Gaudin a ensuite été conduit dans le petit cimetière de la Montagne où une foule émue lui a rendu un dernier hommage.

Yannick CHENEAU, pour la CGT, devait notamment déclarer :

« La douleur est vive dans le monde du travail, chez tous ceux qui se battent pour plus de justice, de paix et de libertés, à l'annonce du décès de notre ami et camarade Pierre Gaudin.

C'est un dirigeant syndical incontesté, un communiste qui a toujours porté haut et fort ses convictions qui vient de nous quitter.

Comment en ce douloureux instant ne pas avoir la gorge serrée au souvenir de l'homme qu'il était, du travail qui a accompli, des souffrances qu'il a endurées. Comment ne pas être admiratif au souvenir de notre ami et camarade Pierre.

Pierre aura très jeune pris le chemin de la lutte auprès des siens, des travailleurs, des opprimés.

Il adhère au Parti Communiste Français qu'il ne quittera jamais. Il s'y retrouve parfaitement, il anime son action, il y prend des responsabilités au sein du Comité fédéral de 1948 jusqu'à son départ en retraite en 1962.

En 1936, il était à cette grande lutte du mouvement ouvrier français et des acquis qui font aujourd'hui référence dans le monde du travail, les délégués du personnel, les conventions collectives, les congés payés etc...

En 1953, en 1955, lors des grandes grèves de la Métallurgie, Pierre occupait des responsabilités syndicales de haut niveau...

Il paiera cher durant la guerre où il fut déporté à Dachau puis Mauthausen.

Son combat pour que cette période noire de notre histoire ne sombre pas dans l'oubli fut grande.

Son engagement dans les organisations de déportés, à la FNDIRP, à l'amicale du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant où il fut enfermé en témoigne ».

En terminant son intervention, le responsable CGT saluait « Blanche, la compa-

gne de toujours de Pierre, les siens, sa famille, en les associant à notre peine ».

Dans son Allocution, M. BOUTIN, au nom d'associations de la résistance, rappela son engagement exemplaire dans la lutte contre le nazisme :

Dès août 1940, il participa à l'organisation de la Résistance avec son ami Robert BALLANGER, mais également avec Marcel PAUL.

Il est arrêté le 17 décembre 1940, à son domicile, et transféré à la prison de Nantes. Le 7 janvier 1941, ce fut le départ, avec d'autres camarades, au Croisic.

En mars 1941, il est interrogé par le Juge de Paix du Croisic, et ensuite par le Juge d'Instruction de Saint-Nazaire. Accusé de rédaction, affichage de propagande anti-allemande, distribution de tracts appelant à la résistance, bien qu'ayant obtenu un non-lieu, il fut néanmoins maintenu au camp.

Le 1^{er} mai 1941, ce fut le transfert au camp de Choisel à Châteaubriant avec une quinzaine de ses camarades. Il se trouva être dans les premiers dans ce camp de sinistre mémoire...

Responsable de la baraque 3, il participa activement à développer l'esprit de la résistance parmi les internés et à maintenir la liaison avec l'extérieur pour préparer les évasions.

Il s'évada de Châteaubriant le 23 novembre 1941, un mois après les fusillades, avec deux de ses camarades, Henri GAUTIER et Auguste DELAUNE. Après avoir séjourné clandestinement pendant trois semaines chez Robert CADIOU... il fut désigné par le camarade GOSNAT, responsable régional du Mouvement de Résistance Front National, (titre usurpé depuis par un parti de tendance fasciste) pour aider à l'organisation de la Résistance dans le Sud-Finistère...

Ses qualités le font désigner dans le triangle de direction du Front National dans la



Seine-Maritime où il y retrouva son ami DELAUNE, évadé avec lui de Châteaubriant.

En avril 1942, il prit la direction du Front National (inter-régional) des départements de la Seine-Maritime, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Calvados, la Manche, l'Oise et la Somme.

Il fût arrêté le 3 septembre 1942...

Incarcé à la prison de Versailles jusqu'au 5 juillet 1943, puis à la prison de la Santé pour passer au tribunal spécial fin juillet et condamné à 3 ans de prison, il apprit qu'il était déjà condamné à 5 ans pour son évasion.

De la Santé, il fut transféré, le 20 décembre 1943, à la Centrale d'Eysses au préau 3.

Il participa aux activités organisées par ses camarades résistants ainsi qu'à la tentative d'évasion du 19 février 1944.

Le 30 mai 1944, départ pour Compiègne et le 18 juin, convoi pour Dachau, puis Mauthausen et le camp de Loibl Pass en Slovaquie où il participa, là-aussi à l'organisation clandestine...

Dans la semaine du 8 au 13 mai, les partisans du TITO les libéraient...

Il fut à l'origine de la création de l'Association des Anciens Déportés de Loire-Atlantique, dont il assura la présidence jusqu'en 1979, où il devint président d'honneur.

Sa modestie fait qu'il ne demande aucune distinction et ce n'est qu'en décembre 1986 que, sur demande de notre association et à son insu, qu'il obtient enfin, et à juste titre, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Bien tardive distinction pour un homme de sa valeur, puisque cité à l'ordre de la nation, homologué au titre de la Résistance intérieure Française avec le grade de Capitaine.

Adieu Pierre, repose en paix ».

LOIRE-ATLANTIQUE : ESPACE D'ESPOIRS ?

entre les Frênes et les Bouleaux
(suite et fin)

Ensuite, j'ai fait quatre autres années, en ville, dans le même Foyer que mes deux frères. Je me suis calmé. A 18 ans j'ai trouvé du travail par intérim, avec de grandes périodes de chômage. Dans ces attentes prolongées, est-ce qu'on peut changer sa vie ? On fait des rêves plutôt que des projets : par exemple aller sur une île. Mais la plupart vivent au jour le jour, sans espoir collectif ; c'est « chacun sa peau » et on ne sait jamais ce que l'autre pense, même quand on se connaît.

Ce que les autres pensent de nous ! Je me rappelle une fête où nous étions invités du côté de la plage de Saint Marc. En présence d'inconnus, nous étions tous assis sur nos mobylettes. Et eux, sans se méfier, qui disaient : « les gars de la Boulette, s'ils viennent, on va se battre, ils ne nous font pas peur ». On ne disait rien, jusqu'au moment où ils ont repéré notre provenance ; alors tout blancs d'intimidation, « plus de son plus d'image », ils viennent gentils demander : on se paie un verre ? ».

On dit la Boulette, mais c'est pas un tout. La rue des Frênes c'est pas la rue des Bouleaux. Et même les trois bandes qui faisaient de grosses conneries, avec descentes armées de flics, étaient du côté impair de la rue ; de l'autre côté ils étaient discrets, quoique voyous quand même. D'un côté de la rue des bâtiments propres, de l'autre des cannettes de bière et des gens allongés sur le bitume.

Il y a une Boulette que je vanterai toujours, où je me suis amusé, où j'étais bien. Il y en a une autre qui m'a énervé, où des gens se laissaient aller, alors que si on veut s'en sortir c'est faisable, car c'est pas le quartier qui fait le bonhomme. Il y a une troisième Boulette où ma mère s'est carrément détruite, je la voyais s'y démolir, tout doucement, victime de tout le monde.

Et je voyais bien aussi que du n° 01 au n° 25 de la rue, et même au n° 27, je ne deviendrais plus rien, sauf à sombrer les week ends et même pendant la semaine. On me disait « jamais tu ne sortiras de la Boulette ». De fait c'était mon camp retranché, je ne voulais connaître rien d'autre. Alors je me suis remis en question.

Je continue. Avec le métier d'éducateur, je peux changer quelques mentalités, mais je ne peux pas changer le monde, ça je le sais. J'ai pu observer dans la formation Sports que les gosses au pied des tours ne vont pas à la piscine du quartier ; les mômes qui la fréquentent, on sent qu'il y a déjà quelque chose derrière.

Je reste rebelle contre les gens riches, les bourgeois, les connards. Et des ministres qui s'en mettent plein les foulles, c'est connu ; alors même si on taxe les grosses fortunes, on ne sait pas où l'argent ira. J'ai 22 ans, je n'ai jamais voté encore, je sais que c'est un tort, car on se fait avoir de tous les côtés. L'espoir vert ? Quand j'entends parler les partis verts... L'écologie de quartier, c'est la seule que je connaisse parce qu'elle est faite par des pauvres, des bénévoles qui ramassent des vieux papiers, sans subventions. L'écologie à la Bouletterie c'est un cercle fermé.

Que les gens réagissent dans les quartiers, c'est une chose ; qu'en haut on réagisse pour eux, c'est une autre chose ! Il faut que l'Etat donne des moyens. Maintenant j'ai même des doutes sur ma passion, mon stage. Des animateurs, dit-on, il en faut partout dans les quartiers ; le gouvernement pavane en disant « on a formé des gens pour ça mais derrière, va-t-il créer des emplois ? Ou nous pipeauter comme je l'ai déjà été ? Je ne suis même pas sûr de ce à quoi va me servir mon Diplôme !... »

Christophe s'arrête ; son point d'interrogation faisait mal. On cesse de parler de la Boulette, et quelqu'un mit un disque d'un ancien gamin parisien, Jacques Arnoult :

« Toi qui le connais bien, ce sacré vieux quartier Pourquoi t'en évader alors pourquoi ? »